



Independent observer
of the Global Fund

BIG : l'audit de suivi des subventions du Fonds mondial au Nigeria révèle des améliorations significatives

De nombreuses améliorations ont été enregistrées depuis le dernier audit, mais il reste de nombreux problèmes à régler. C'est ce qu'affirme le Bureau de l'Inspecteur général (BIG) à propos d'un audit de suivi des subventions du Fonds mondial au Nigeria terminé récemment. Certaines des mesures d'atténuation mises en œuvre ont besoin de plus de temps pour devenir efficaces, ajoute le Bureau de l'Inspecteur général.

Un [rapport](#) sur l'audit de suivi a été publié le 16 février. L'audit précédent remonte à 2015.

Cet article, qui fournit un aperçu du rapport du Bureau de l'Inspecteur général, comporte les sections suivantes (les liens renvoient directement à chaque section) :

[Aperçu](#)

[Réalizations et bonnes pratiques](#)

[Principaux problèmes et risques](#)

[Autres faits à mentionner](#)

[Retours d'information](#)

La section sur les retours d'information contient les commentaires sur l'audit de plusieurs organisations mentionnées dans le rapport du Bureau de l'Inspecteur général.

APERÇU

L'audit de suivi couvre la période de juillet 2016 à septembre 2017.

Le Fonds mondial considère le Nigeria comme un pays « critique pour sa mission ». S'élevant à 674,7 millions de dollars, la somme allouée au Nigeria pour la période 2017/2019 est la plus importante accordée à un seul pays. Depuis 2003, le Fonds mondial a engagé plus de deux milliards de dollars en faveur du Nigeria, et décaissé plus de 1,8 milliard de dollars. Voir le tableau 1 pour la liste des subventions actives au moment de l'audit.

Tableau 1 : Subventions du Fonds mondial au Nigeria actives au moment de l'audit (en millions de \$)

Réципиентаire principal	Comp,	Nom de la subvention
Association for Reproductive and Family Health (Association pour la santé reproductive et familiale) **	VIH	NGA-H-ARFH
Family Health International 360 ***	VIH	NGA-H-FHI360
État de Lagos, République fédérale du Nigeria	VIH	NGA-H-LSMOH
National Agency for Control of AIDS (Agence nationale de lutte contre le sida) *	VIH	NGA-H-NACA
Society for Family Health **	VIH	NGA-H-SFHNG
Catholic Relief Services ***	Palud.	NGA-M-CRA
National Malaria Elimination Program (Programme national d'élimination du paludisme) *	Palud.	NGA-N-NMEP
Association for Reproductive and Family Health (Association pour la santé reproductive et familiale) **	TB	NGA-T-ARFH
Institute of Human Virology Nigeria (Institut de virologie humaine du Nigeria) **	TB	NGA-T-IHVN
Total		

* Entités gouvernementales

** ONG nationales

*** ONG internationales

Remarques : a) les subventions comportent des activités à l'appui des systèmes de santé ; b) toutes les subventions avaient le 31 décembre 2017 comme date de fin ; c) au moment de l'audit, aucune nouvelle subvention n'avait encore été approuvée pour 2018/2020.

Un peu plus de la moitié des fonds des subventions sont affectés à l'achat de médicaments et d'autres produits de santé.

Le Nigeria, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, compte 184 millions d'habitants, ce qui en fait le plus peuplé d'Afrique. Le Nigeria a un système de gouvernement à trois niveaux : le gouvernement fédéral, 36 États et 774 zones de gouvernement local. La société nigériane est multiethnique et multiculturelle. Riche en ressources naturelles, le Nigeria est le premier exportateur de pétrole d'Afrique et possède en outre les plus grandes réserves de gaz naturel du continent.

Le Nigeria a la charge de morbidité liée au paludisme la plus élevée du monde, la deuxième charge de morbidité en termes de VIH, et figure parmi les 10 premiers pays du monde en ce qui concerne la charge de morbidité de la tuberculose.

Le Nigeria se classe 152ème sur 188 pays dans l'indice de développement humain du PNUD. L'indice 2016 de perception de la corruption de Transparency International le classe au 136ème rang sur 176 pays. Le pays demeure confronté à des problèmes de sécurité dans les États septentrionaux, qui affectent la mise en œuvre des activités des subventions.

Le portefeuille de subventions du Nigeria a eu plus que sa part de problèmes. Une partie du pays est classée contexte d'intervention difficile, et les subventions du Nigeria sont soumises à la politique de sauvegarde supplémentaire.

Malgré les difficultés, le Nigeria a fait des progrès face aux trois maladies. Les programmes soutenus par le Fonds mondial avaient permis de sauver la vie de 1,7 million de personnes fin 2016. Entre 2000 et 2016, les décès dus au paludisme ont chuté de 43 %. L'incidence du VIH a reculé de 37 % entre 2000 et 2016. Grâce au soutien du Fonds mondial, le Nigeria a passé le cap du million de personnes sous traitement antirétroviral en 2017. Cette même année, le Fonds mondial a par ailleurs financé la distribution de 14 millions de moustiquaires dans six États sur une période de 5 mois, couvrant 28 millions de bénéficiaires selon les estimations.

Le tableau 2 liste les trois domaines évalués dans le cadre de l'audit, ainsi que les notations du BIG et un résumé de ses commentaires pour chacun de ces domaines.

Tableau 2 : Aperçu des constatations de l'audit du Nigeria

DOMAINE 1 : Efficacité et efficience du suivi stratégique des subventions et des structures de gestion des programmes

Notation : F

Commentaires du BIG : L'augmentation des effectifs de l'équipe de pays et les examens trimestriels des progrès des améliorations du suivi stratégique des subventions. Les changements apportés aux modalités de mise en œuvre de la gestion de la subvention VIH, mais il y a des lacunes au niveau de la subvention paludisme.

DOMAINE 2 : Efficacité et efficience du cadre de garantie et des mesures de lutte contre la fraude

Notation : F

Commentaires du BIG : Le cadre global de garantie s'est amélioré, parvenant notamment à un équilibre entre prévention et de détection. Cependant, l'agent local du Fonds, qui constitue une mesure d'atténuation clé, n'est pas efficace. L'efficacité en matière de modalités de garantie pourrait aussi être améliorée. Le Fonds mondial a intensifié la lutte contre la fraude depuis le dernier audit, mais il est trop tôt pour pouvoir en évaluer l'impact.

DOMAINE 3 : Efficacité de la chaîne d'approvisionnement en matière de livraison et de justification des médicaments achetés dans le cadre des programmes financés

Notation : F

Commentaires du BIG : Il y a eu des améliorations au niveau de la gestion des stocks, de la disponibilité et de la qualité des médicaments à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, les difficultés liées aux données, aux rôles et responsabilités entre les prestataires de service et le bénéficiaire principal et à la gestion des prestations par le Secrétariat requièrent des améliorations.

Le Bureau de l'Inspecteur général applique un système de notation à quatre niveaux : efficace, partiellement efficace, nécessite une nette amélioration et inefficace.

RÉALISATIONS ET BONNES PRATIQUES

Le Bureau de l'Inspecteur général a identifié les réalisations et les bonnes pratiques suivantes :

Augmentation des ressources affectées à la gestion du portefeuille du Nigeria. Les effectifs du Secrétariat affectés au portefeuille du Nigeria sont passés de 9 à 19 personnes depuis l'audit de 2015, signale le BIG. En outre, l'équipe de pays a instauré des examens trimestriels des programmes afin de discuter de la mise en œuvre des subventions et des difficultés liées à celle-ci avec les parties prenantes dans le pays.

Amélioration des modalités de mise en œuvre du programme de lutte contre le VIH. Selon le Bureau de l'Inspecteur général, la désignation de Family Health International 360 (FHI360) comme nouveau récipiendaire principal en charge de nombreuses activités antérieurement gérées par l'Agence nationale de lutte contre le sida (NACA) a amélioré le fonctionnement du programme de lutte contre le VIH. L'octroi d'une subvention à l'État de Lagos dans le cadre d'un projet pilote est également une évolution positive, estime le BIG. L'accord de subvention a été signé en janvier 2017, mais la subvention a connu des retards liés à des difficultés de décaissement au niveau de l'État. Le Bureau de l'Inspecteur général est d'avis que cette subvention a besoin de plus de temps pour atteindre son plein potentiel.

Renforcement de la gestion financière et de la garantie. Le Secrétariat a amélioré la gestion des risques fiduciaires, affirme le Bureau de l'Inspecteur général, et a « généralement trouvé un juste équilibre entre prévention et contrôles de détection ». De plus, précise le BIG, le Secrétariat a renforcé la coordination entre fournisseurs de garanties, a mis au point des matrices de risques et de contrôles et a simplifié et amélioré les modalités d'audit externe. Les mesures de lutte contre la fraude se sont améliorées depuis l'audit de 2015, estime le Bureau de l'Inspecteur général. Le Secrétariat a révisé le mandat de l'agent financier, suite à quoi des spécialistes en matière de fraude ont rejoint son équipe. Il est encore trop tôt pour pouvoir mesurer l'efficacité des mesures de lutte contre la fraude, signale le BIG.

Amélioration des activités liées à la chaîne d'approvisionnement au niveau central. Le Fonds mondial a mis en œuvre des mesures qui ont permis d'améliorer l'entreposage, la gestion des stocks et la justification des médicaments aux entrepôts centraux.

PRINCIPAUX PROBLÈMES ET RISQUES

Le rapport d'audit décrit plusieurs préoccupations, parmi lesquelles les suivantes :

- [il y a des difficultés au niveau des modalités de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne la subvention paludisme](#) ;
- [des améliorations sont nécessaires au niveau du suivi stratégique, de la coordination et de la garantie des programmes](#) ;
- [les activités de l'agent financier présentent des faiblesses](#) ;
- [les mesures de lutte contre la fraude nécessitent plus de temps pour devenir efficaces](#) ; et
- [la chaîne d'approvisionnement n'est pas encore pleinement efficace et efficiente.](#)

Vous trouverez ci-après un résumé des constatations de l'audit pour chacune de ces préoccupations. (Les liens ci-dessus renvoient directement à la section concernée.)

Modalités de mise en œuvre

L'audit a révélé que bien que le Fonds mondial ait apporté des changements significatifs aux modalités de mise en œuvre du programme de lutte contre le VIH afin de remédier aux faiblesses identifiées lors de l'audit de 2015, il y a des lacunes dans la mise en œuvre du programme de lutte contre le paludisme en raison de problèmes de capacités d'un nouveau bénéficiaire principal, Catholic Relief Services (CRS). La subvention gérée par CRS avait été reprogrammée de manière à se concentrer sur la distribution de moustiquaires dans six États en 2017.

CRS n'avait pas beaucoup d'expérience de gestion d'une subvention aussi importante au Nigeria, et n'avait que 12 mois pour accomplir le travail, indique le Bureau de l'Inspecteur général. Le soutien attendu de ses bureaux régional et mondial, expérimentés en matière de distribution de moustiquaires, ne s'est pas concrétisé. Cela a entraîné des retards auxquels, selon le BIG, l'équipe de pays et les partenaires dans le pays ont dû remédier en faisant appel à une ONG locale, The Society for Family Health, pour gérer la distribution dans deux États. Le Bureau de l'Inspecteur général reconnaît néanmoins que les 14 millions de moustiquaires prévues ont été distribuées en 2017.

Par ailleurs, explique le Bureau de l'Inspecteur général, CRS avait prévu de réaliser trois des six campagnes de distribution à grande échelle en ayant recours à la technologie mobile – une des raisons pour lesquelles CRS avait été sélectionné. Or, celle-ci n'a pu être utilisée pour aucune des campagnes, malgré les trois millions de dollars consacrés à l'achat de téléphones portables et d'équipements connexes. Le problème était dû à des incohérences dans la description des appareils dans la demande d'exonération douanière présentée par le bénéficiaire principal, qui ont entraîné la confiscation des appareils pendant plusieurs mois par les autorités. Il est prévu d'utiliser cette technologie au cours de la prochaine période de subvention. Les modalités de mise en œuvre ont en outre été révisées pour la prochaine période de subvention : il sera fait appel à trois nouveaux sous-bénéficiaires.

Concernant la subvention accordée à l'État de Lagos, le Bureau de l'Inspecteur général estime que bien que le modèle de subvention aux États soit une démarche louable, elle présente des difficultés uniques qu'il convient de surveiller et aplanir de manière continue. Le BIG cite l'exemple des retards de décaissement. Les fonds reçus du Fonds mondial en février 2017 n'ont pas pu être utilisés par le bénéficiaire principal avant avril de la même année en raison du processus laborieux d'approbation au niveau de l'État. Ces accrocs ont retardé le recrutement de personnels clés.

La désignation d'ONG internationales comme bénéficiaires principaux devrait améliorer la gestion de la subvention et la mise en œuvre des activités en temps opportun. Le Bureau de l'Inspecteur général reconnaît la nécessité urgente de remettre la mise en œuvre sur la bonne voie. Toutefois, ajoute-t-il, il est également nécessaire de renforcer les capacités des programmes de lutte contre les maladies des États afin d'en assurer la pérennité. Le Bureau de l'Inspecteur général fait remarquer que les États sont responsables des établissements de santé en raison de la structure fédérale du pays, ce qui limite la capacité des bénéficiaires principaux au niveau central à exercer une influence en aval.

Suivi stratégique des programmes

Le Secrétariat a amélioré le cadre de garanties programmatiques du portefeuille, signale le Bureau de

l'Inspecteur général. Toutefois, des améliorations supplémentaires sont requises en matière de suivi stratégique des programmes et de garantie au niveau national et en matière de gestion du portefeuille par le Secrétariat.

Au niveau national, indique le BIG, il n'y a pas, à l'heure actuelle, d'orientations quant au rôle de l'instance de coordination nationale dans les pays soumis à la politique de sauvegarde supplémentaire, notamment lorsque le Secrétariat désigne de nouveaux bénéficiaires principaux. Au Nigeria, les deux nouveaux bénéficiaires principaux ont été recrutés par le Secrétariat, ce qui limite la capacité de l'instance de coordination nationale à leur exiger des comptes. Par ailleurs, indique le Bureau de l'Inspecteur général, des conflits d'intérêts et des problèmes de capacités ont nui aux performances de l'instance de coordination nationale.

En outre, souligne le Bureau de l'Inspecteur général, les programmes nationaux n'ont pas été en mesure d'assurer le suivi stratégique des activités mises en œuvre par les ONG du fait que leurs activités liées aux déplacements ont été suspendues en avril 2016, lorsque les décaissements des subventions VIH et paludisme du Nigeria ont été interrompus (voir notre [article](#)) et que les montants du budget proposés pour le suivi stratégique par les programmes nationaux n'ont pas été approuvés. (Les décaissements ont repris en mai 2017 pour la subvention paludisme et en novembre 2017 pour la subvention VIH.)

L'audit a identifié des problèmes liés à l'examen des documents présentés au Secrétariat par les maîtres d'œuvre, notamment pour les subventions de lutte contre la tuberculose, révèle le Bureau de l'Inspecteur général. Certains de ces problèmes ont trait à la mauvaise qualité des documents, mais il y a également eu des retards de réponse du Secrétariat aux demandes émanant du pays. Le BIG signale que le programme de lutte contre la tuberculose est considérablement en retard par rapport aux cibles à atteindre.

Mesure de gestion convenue

Le Secrétariat présentera des orientations révisées sur les rôles et les responsabilités des instances de coordination nationale des pays soumis à la politique de sauvegarde supplémentaire. En fonction des orientations approuvées, il définira des attentes spécifiques pour l'instance de coordination nationale du Nigeria.

Date cible : 31 décembre 2018

Agent financier

Il ressort de l'audit que les examens de l'agent financier ne sont pas toujours efficaces et efficaces du fait des lacunes de son processus d'assurance qualité et du suivi stratégique du Secrétariat. Bien que l'agent financier soit une composante cruciale des mesures d'atténuation des risques du portefeuille, indique le Bureau de l'Inspecteur général, il n'identifie pas systématiquement les lacunes importantes au niveau des contrôles et des demandes de paiement des maîtres d'œuvre. De plus, il y a des retards d'examen des demandes de paiement en raison des problèmes de qualité des documents soumis par les maîtres d'œuvre et des inefficacités des procédures de l'agent financier.

Selon le BIG, il est nécessaire de réévaluer l'équilibre entre les garanties financières et la mise en œuvre des programmes. À l'heure actuelle, l'agent financier examine toutes les transactions de certains maîtres d'œuvre, quel qu'en soit le montant. Le Bureau de l'Inspecteur général signale que 26 % des transactions

étaient inférieures à 250 dollars.

Par ailleurs, le cadre actuel de garantie requiert des pièces justificatives de tiers pour les paiements de 100 dollars mensuels à chacune des 106 organisations communautaires maîtres d'œuvre. D'après le Bureau de l'Inspecteur général, cet argent va dans une réserve de ressources destinée à soutenir les organisations communautaires, et de ce fait il est difficile pour elles d'attribuer les justificatifs spécifiquement à la subvention du Fonds mondial. Cela a entraîné des retards dans la mise en œuvre des activités des organisations communautaires. Le BIG indique que l'équipe de pays avait identifié le problème et avait étudié des mesures d'atténuation potentielles, notamment celles suggérées par l'agent financier, mais que le Secrétariat a décidé de ne pas agir.

Selon le Bureau de l'Inspecteur général, les lacunes au niveau des performances de l'agent financier peuvent être attribuées aux facteurs suivants :

- examen indépendant limité du travail des membres du personnel de l'agent financier ;
- utilisation incohérente, par le personnel de l'agent financier, des listes de contrôle existantes pour l'examen des transactions et les contrôles de fin de mois ;
- absence de programme d'intégration formel et de développement continu du personnel de l'agent financier ;
- absence de systèmes et d'outils permettant au Secrétariat d'évaluer les performances des agents financiers.

Agreed management action

Le Secrétariat :

- examinera le mandat de l'agent financier en vue d'identifier les domaines dans lesquels celui-ci pourrait être plus efficace et efficient ;
- mettra en œuvre un système d'assurance et de suivi de la qualité ; et
- mettra au point une démarche institutionnelle concernant la gestion des performances des agents financiers.

Date cible : 31 mars 2019

Mesures de lutte contre la fraude

L'audit a constaté que le Secrétariat a amélioré significativement la gestion des risques de fraude dans le portefeuille du Nigeria, mais qu'il est encore trop tôt pour pouvoir évaluer pleinement l'impact de ces efforts.

Suite à l'audit de 2015 et à un examen financier indépendant mené par une société de comptabilité publique en 2016, le mandat de l'agent financier a été révisé de sorte à inclure des mesures de prévention et de détection des fraudes. Des spécialistes de la fraude ont ainsi rejoint les effectifs de l'agent financier, indique le Bureau de l'Inspecteur général.

Ces spécialistes ont aidé les bénéficiaires principaux à mettre au point des politiques et procédures exhaustives en matière de lutte contre la fraude, notamment des mécanismes internes de signalement des fraudes soupçonnées. Pour la majorité des bénéficiaires principaux, des registres des risques de fraude ont été élaborés, lesquels identifient les lacunes des contrôles et cherchent à y remédier. Les membres de l'équipe de l'agent financier qui ne sont pas spécialisés dans la fraude et les unités d'audit interne des bénéficiaires principaux sont actuellement formés aux risques de fraude et dotés d'outils de détection des fraudes, indique le Bureau de l'Inspecteur général.

Malgré les améliorations enregistrées en matière de prévention des fraudes, ajoute-t-il, il est nécessaire d'améliorer la détection et le signalement des fraudes.

Chaîne d'approvisionnement

L'audit a révélé que le Secrétariat s'attache à résoudre les difficultés de chaîne d'approvisionnement identifiées lors de l'audit de 2015. L'entreposage et la distribution des médicaments anti-VIH et antipaludéens au nom des bénéficiaires principaux ont été confiés à Chemonics, ce qui a amélioré l'entreposage, la gestion des stocks et la justification des médicaments aux entrepôts centraux et zonaux, indique le Bureau de l'Inspecteur général. En outre, le Fonds mondial collabore avec les partenaires dans le pays et le gouvernement en vue d'intégrer les systèmes verticaux existants de chaîne d'approvisionnement dans le cadre du projet national d'intégration de la chaîne d'approvisionnement.

Par ailleurs, ajoute le Bureau de l'Inspecteur général, les médicaments et autres produits de santé reçus via le mécanisme d'achat groupé du Fonds mondial peuvent être rapprochés et tracés, les conditions et les pratiques de stockage au niveau central sont conformes aux directives de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les médicaments contre la tuberculose et la tuberculose multirésistante sont aussi gérés de manière appropriée par l'Association pour la santé reproductive et familiale et l'Institut de virologie humaine du Nigeria.

Malgré ces progrès, souligne le Bureau de l'Inspecteur général, plusieurs difficultés subsistent, à savoir :

Lacunes dans les modalités de distribution. Il y a des lacunes dans la définition des rôles et responsabilités des bénéficiaires principaux et de Chemonics. Au cours du cycle de distribution de janvier 2017, plus de 40 établissements de soins de santé primaires se sont retrouvés sans kits de diagnostic rapide pendant un mois dans l'État de Kano suite à une demande incomplète de la part des bénéficiaires principaux. Durant ce même cycle, Chemonics n'a pas distribué de manière systématique aux établissements de santé les médicaments demandés ; certains ont reçu plus que ce qu'ils avaient demandé, tandis que d'autres ont reçu moins.

Faible gestion des médicaments périmés. Ce problème, identifié lors de l'audit de 2015, persiste à l'heure actuelle, malgré certaines améliorations. Dans les cinq entrepôts gérés par Chemonics, le Bureau de l'Inspecteur général estime que 1 580 mètres cubes (environ 1 090 palettes) étaient occupés par des médicaments périmés. En moyenne, le Fonds mondial doit payer 84 000 dollars par an pour l'entreposage de produits périmés. Les sept établissements de santé visités par le BIG avaient des

produits périmés occupant une partie de l'espace de stockage (environ 40 % dans le cas du Rainbow Hospital and Maternity). Dans la foulée de l'audit, le Secrétariat a intégré la gestion des déchets dans son contrat avec Chemonics afin de lui permettre de récupérer les médicaments périmés des établissements de santé et de procéder à leur destruction.

Pratiques inadéquates de gestion des stocks au niveau des établissements. Bien que des améliorations significatives aient été observées au niveau central, il n'en va pas de même au niveau des établissements. Toutefois, le Bureau de l'Inspecteur général reconnaît que le gouvernement et les partenaires ont des rôles clés à jouer face aux difficultés liées aux stocks aux établissements de santé.

Retards de dédouanement. Faute d'être résolu, ces retards risquent d'entraîner des ruptures de stock. Une rupture de stock d'antipaludéens et d'autres produits contre le paludisme au niveau central a duré 4 mois en 2017, laquelle a forcé le Fonds mondial à procéder à des achats d'urgence.

Surveillance inadéquate des performances de Chemonics par le Secrétariat. Les indicateurs clés de résultat liés à l'entreposage sont adéquats, mais les indicateurs relatifs à la distribution couvrent uniquement les livraisons « dans les délais », pas les livraisons « complètes ». À la suite de l'audit, le Secrétariat a révisé les indicateurs relatifs à la distribution.

Mesure de gestion convenue

Le Secrétariat clarifiera les rôles et responsabilités des récipiendaires principaux et de Chemonics dans le processus de distribution et organisera une séance d'information afin que toutes les parties concernées comprennent leur rôle dans le processus.

Date cible : 30 juin 2018

Qualité des données

Le Bureau de l'Inspecteur général a identifié des lacunes au niveau des contrôles internes de la qualité des données dans les établissements de santé, ce qui avait déjà été relevé dans l'audit de 2015. Il reconnaît qu'il s'agit d'un défi national, et que davantage de temps et d'efforts conjoints de la part de toutes les parties prenantes sont nécessaires pour remédier au problème. « Les progrès dans ce domaine dépendent aussi fortement du gouvernement nigérian et de sa volonté d'accroître son niveau d'investissement dans les systèmes de santé », fait remarquer le BIG.

Le Bureau de l'Inspecteur général signale qu'il y a eu des retards dans le déploiement du projet de renforcement du système national d'information sur la gestion de la santé, lesquels étaient dus à la suspension des activités des subventions en 2016 et aux problèmes consécutifs de recrutement d'une organisation de services techniques pour diriger ce déploiement.

Le Bureau de l'Inspecteur général indique que durant la phase de planification de cet audit de suivi, le Secrétariat a reconnu que les problèmes de qualité des données aux établissements de santé n'ont pas encore été résolus. Étant donné le manque de progrès à cet égard, ajoute-t-il, il n'a pas réalisé de travaux supplémentaires dans le cadre de l'audit.

AUTRES FAITS À MENTIONNER

Recouvrements

Le Bureau de l'Inspecteur général signale que le gouvernement a remboursé les 5,8 millions de dollars de montants recouvrables identifiés lors de son audit et de ses enquêtes précédents.

Message de la Directrice exécutive par intérim

Dans un message repris dans le rapport d'audit, la Directrice exécutive par intérim, Marijke Wijnroks, a déclaré ce qui suit :

« Ce rapport d'audit de suivi démontre clairement que le Fonds mondial et ses partenaires dans le pays ont réalisé des progrès rapides et significatifs depuis 2015, année de l'audit précédent. Le portefeuille est désormais géré selon un cadre renforcé de gestion des risques et de garanties, et mieux placé pour permettre au pays d'obtenir de meilleurs résultats programmatiques. L'audit examine de manière rigoureuse les progrès dans les domaines où des défaillances avaient été identifiées et souligne des lacunes spécifiques et des domaines clés requérant encore des améliorations. Le Secrétariat prend d'ores et déjà des mesures en vue d'améliorer davantage encore la mise en œuvre des subventions. »

Mme Wijnroks indique qu'en réponse aux difficultés décrites concernant les subventions de lutte contre le paludisme, le Secrétariat et les récipiendaires principaux ont révisé les modalités de mise en œuvre pour la période 2018/2020, notamment le recours à des sous-réceptaires expérimentés... « Grâce à cet engagement volontariste, tous les objectifs du programme de lutte contre le paludisme pour 2017 ont été pleinement atteints », souligne-t-elle.

Mme Wijnroks affirme que le Fonds mondial dispose désormais de bien meilleures garanties de la disponibilité des médicaments et autres produits de santé pour les patients quand et où ils sont nécessaires – en partie grâce à la mise sur pied de 37 unités de gestion de la coordination logistique, une dans chaque État, lesquelles s'attachent à améliorer le caractère opportun et l'exactitude des données sur la chaîne d'approvisionnement. « Nous avons également repositionné les médicaments et autres produits de santé contre la tuberculose et le paludisme proches de leur date de péremption, ce qui a permis l'utilisation de produits essentiels qui risquaient autrement de devenir périmés », indique Mme Wijnroks.

Nouvelles subventions

Le 13 décembre dernier, le Conseil d'administration a approuvé deux subventions de lutte contre le paludisme pour le Nigeria (voir [l'article dans le numéro 328 de la version anglaise l'OFM](#)). L'instance de coordination nationale devrait présenter une demande de financement révisée pour la lutte conjointe VIH/tuberculose au cours de la 5ème période d'examen, dont la date limite de dépôt est le 30 avril 2018 ; pour rappel, le Comité technique d'examen des propositions avait renvoyé la demande originale présentée durant la deuxième période d'examen en mai 2017, et demandé qu'elle soit retravaillée.

RETOURS D'INFORMATION

Nous avons donné aux organisations mentionnées dans le rapport du Bureau de l'Inspecteur général l'occasion de commenter les conclusions du rapport, et avons reçu les réponses suivantes.

Family Health International 360 (FHI360)

Satish Raj Pandey, directeur de pays faisant fonction pour FHI360 au Nigeria, a indiqué que FHI360 était d'accord avec les énoncés du rapport du Bureau de l'Inspecteur général dans la plupart des passages mentionnant l'organisation. FHI360 n'est toutefois pas d'accord avec l'énoncé de la section 1.3 du rapport, sur la qualité des données. « Bien que nous soyons conscients que certaines difficultés persistent en matière de qualité des données, de gros progrès avaient été réalisés dans ce domaine sous la direction de FHI360 au moment de l'audit du Bureau de l'Inspecteur général », a déclaré M. Pandey. Ce dernier a fourni les exemples suivants de progrès :

- Projet FHI360-Fonds mondial de transition du système hérité de communication de l'information basé sur Excel à la plateforme électronique DHIS, qui réduit les erreurs de saisie de données et promeut la communication en temps opportun de l'information sur les résultats programmatiques pour toutes les entités prises en charge. Cela ne fait aucun doute pour nos trois domaines programmatiques (dépistage et conseils en matière de VIH, PTME, traitement antirétroviral), qui affichaient un taux de communication de l'information de plus de 90 % au moment de l'examen du BIG ;
- Mise en œuvre des recommandations issues de l'audit de l'agent local du Fonds sur la qualité des données : une partie des efforts de FHI360 avant l'audit du BIG en 2017 consistait à fournir des outils adéquats de suivi-évaluation aux points de prestation de services en réponse à la pénurie d'outils que l'agent local du Fonds y avait identifiée. Tous les nouveaux [outils] nationaux révisés ont été imprimés et distribués aux points de prestation de services, et les capacités par rapport à l'utilisation de ces outils par les agents de santé y travaillant ont été renforcées ;
- Des exercices trimestriels de vérification des données et d'évaluation de la qualité ont été réalisés. Des exercices de vérification ont été menés quatre fois pendant la durée du projet, dont trois avant la période d'audit du Bureau de l'Inspecteur général. Des mesures ont été mises au point sur la base de ces exercices et des lettres de recommandation envoyées aux sous-récepteurs déficients.

Note de la rédaction : Un porte-parole du Bureau de l'Inspecteur général a indiqué à Aidspace qu'il y a peut-être eu un malentendu : la constatation figurant à la section 1.3 à laquelle M. Pandey fait allusion, dit-il, ne se rapporte pas au travail de FHI360 mais plutôt à la qualité des données au niveau national. « Cette constatation a également été communiquée au pays et à toutes les parties prenantes tout au long du processus de communication de l'information, et reconnue par l'instance de coordination nationale, dirigée par le ministère de la santé », a déclaré le porte-parole.

Le passage pertinent de la section 1.3 du rapport du Bureau de l'Inspecteur général se lit comme suit :

« La qualité des données demeure une difficulté pour le portefeuille. Un problème significatif identifié durant l'audit précédent, et qui subsiste en grande partie, concerne les lacunes des contrôles internes sur la qualité des données sur l'ensemble des établissements de données. Cela tient en partie au fait que les registres de données concernés n'étaient soit pas disponibles soit pas correctement utilisés. La supervision des données programmatiques et les contrôles y afférents avaient également été jugés inadéquats par le BIG en 2015. Celui-ci reconnaît qu'il s'agit d'un défi national, et que davantage de temps et d'efforts conjoints de la part de toutes les parties prenantes sont nécessaires pour remédier aux problèmes de qualité des données. Les progrès dans ce domaine dépendent fortement du gouvernement nigérian et de sa volonté d'accroître son niveau d'investissement dans les systèmes de santé. »

Catholic Relief Services (CRS)

Rebecca Hallam, représentante de pays de CRS pour le Nigeria, a fourni à Aidspan la déclaration suivante :

« Catholic Relief Services (CRS) est heureux de pouvoir faire part de ses réflexions suite à la publication récente d'un rapport du Bureau de l'Inspecteur général sur le Nigeria. CRS exprime son plein soutien au Bureau de l'Inspecteur général et apprécie la collaboration avec ce dernier au cours de l'année écoulée, notamment quant au renforcement des systèmes de gestion des fraudes, ainsi que concernant les consultations sur les résultats de la subvention du Fonds mondial de lutte contre le paludisme au Nigeria. CRS est fier du succès de ce projet d'un an — d'une valeur de 103 millions de dollars plus 40 millions de dollars de moustiquaires — qui a vu le lancement de l'initiative en un laps de temps très court et dans un contexte complexe. Nous avons relevé le défi exprimé par le Secrétariat du Fonds mondial de prioriser cette subvention en tant qu'institution, et les cadres et la direction de CRS sur le terrain ont adopté une approche englobant tous les organismes. Nous avons mobilisé de nombreux sièges, experts régionaux et mondiaux et personnels de gestion, qui ont travaillé pendant des mois dans le pays, en collaboration avec le personnel existant et nouvellement embauché, au lancement des activités du projet. Tous les efforts ont été mis en œuvre pour faire participer les parties prenantes, planifier en commun, identifier des modalités viables en matière de logistique et d'entreposage, et rechercher des institutions locales pour mener les activités clés là où les capacités le permettaient (notamment avec The Society for Family Health [SFH], pour la distribution des moustiquaires).

« Les résultats parlent d'eux-mêmes : nouveau récipiendaire principal dans le pays, CRS a rapidement tissé des liens étroits avec le programme national d'élimination du paludisme (NMEP), la direction et le personnel du ministère de la santé, les gouverneurs d'États, les leaders des organisations de la société civile et confessionnelles, qui ont tous uni leurs forces pour réussir la distribution de 14 millions de moustiquaires sur une période de cinq mois. Toutes les parties, entre autres le gouvernement nigérian et le Secrétariat du Fonds mondial, ont exprimé un haut niveau de satisfaction concernant les réalisations et les résultats du projet, dont ont bénéficié près de 28 millions femmes, d'hommes et d'enfants nigériens. CRS félicite tous les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, qui ont assuré cette transition difficile, pris sur eux de nouveaux rôles et responsabilités et surmonté de nouveaux obstacles.

« C'est pour CRS un honneur que d'avoir été nommé récipiendaire principal pour la subvention paludisme 2018/2020 — conjointement avec le programme national d'élimination du paludisme — et c'est avec plaisir que nous travaillerons en étroite collaboration avec le gouvernement nigérian, l'instance de coordination nationale et le Secrétariat du Fonds mondial, ainsi que les partenaires et parties prenantes locaux pour mettre en œuvre la subvention avec succès et efficacité, et poursuivrons notre collaboration ouverte et productive avec le Bureau de l'Inspecteur général. »

Society for Family Health (SFH)

Nous avons reçu des commentaires de Bright Ekweremadu, porte-parole de SFH. Dans la section de notre article sur les modalités de mise en œuvre, nous mentionnons que l'équipe de pays et les partenaires dans le pays ont fait appel à une ONG locale, The Society for Family Health, pour gérer la distribution des moustiquaires dans deux États. M. Ekweremadu a commenté que SFH a été recruté « après avoir démontré son expérience et ses solides capacités dans le domaine de la programmation antipaludique au Nigeria, et en particulier son expérience dans les campagnes de distribution à grande échelle de moustiquaires ».

État de Lagos

Mme Dayo Lajide, coordinatrice de l'unité de gestion des subventions pour le ministère de la santé de l'État de Lagos, a commenté un passage de la section de cet article sur les modalités de mise en œuvre. Résumant ce qui est écrit dans le rapport, le texte explique que les fonds reçus du Fonds mondial en février 2017 n'ont pas pu être utilisés par le récipiendaire principal avant avril de la même année, en raison du processus laborieux d'approbation au niveau de l'État, et que cela a retardé le recrutement de personnels clés. Mme Lajide a indiqué que la dernière partie du texte devrait se lire comme suit : « Cela a retardé la pleine mise en œuvre des activités de la subvention par l'unité de gestion des subventions du ministère de la santé de l'État de Lagos ».

Souhaitez-vous réagir à cet article (ou à tout autre article de l'OFM) ? Veuillez adresser vos commentaires à l'éditeur à l'adresse suivante : editorGFO@aidspan.org. Vos commentaires nous sont précieux.

[Read More](#)
